

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.08.2010

Révision: 11.08.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Becharein Gläserreiniger
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Nettoyant
- **Producteur / Fournisseur:**
 Dr. Becher GmbH
 Vor den Specken 3
 D-30926 Seelze
 Germany
 Tel.: +49/(0)5137/9901-0
 Fax: +49/(0)5137/9901-66
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** sdb@csb-online.de
- **Service chargé des renseignements :** Service Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence :** Voir ci-dessus ou le centre prochain d'information toxicologique

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:** néant
- **Système de classification :** Classification according to Treuhaender-Gutachter-Modell

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 85711-69-9 EINECS: 288-330-3	Acide sulfonique, C13-17-sec-alkyl-, sels de sodium ☒ Xi; R 38-41	10-25%
CAS: 68411-30-3 EINECS: 270-115-0	Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid, sodium salt ☒ Xn, ☒ Xi; R 22-38-41	2,5-10%
Polymer	Langkettiger Alkohol C10 (iso), ethoxyliert ☒ Xn, ☒ Xi; R 22-41	< 2,5%
CAS: 78330-21-9 Polymer	Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14 ☒ Xn, ☒ Xi; R 22-41	< 2,5%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir.
Recourir à un traitement médical.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.08.2010

Révision: 11.08.2010

Nom du produit: Becharein Gläserreiniger

(suite de la page 1)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : néant**
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Porter un vêtement personnel de protection.
Éviter le contact avec les yeux.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Wash area with plenty of water.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Conserver dans le récipient d'origine.
Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.08.2010

Révision: 11.08.2010

Nom du produit: Becharein Gläserreiniger

(suite de la page 2)

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· **Protection respiratoire** : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· **Protection des mains** :

Gants de protection

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Gants en caoutchouc

Gants en chlorure de polyvinyle (PVC)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux** : Lunettes de protection

· **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	liquide visqueux
Couleur:	transparent vert
Odeur:	caractéristique

· **Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition: ~ 100°C

· **Point d'éclair:** non applicable

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Pression de vapeur à 20°C:** 23 hPa

· **Densité à 20°C:** ~ 1,060 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: entièrement miscible

· **pH à 20°C:** ~ 5,5

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Substances à éviter** :

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.08.2010

Révision: 11.08.2010

Nom du produit: Becharein Gläserreiniger

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** LD50 (oral, rat) > 2000 mg/kg
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Contact continué et/ou répété de la peau peut provoquer irritation.
- **des yeux :** Irritation faible
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**
- **Autres indications :**
Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant
Ces données se réfèrent au produit non-dilué, mais pas aux dilutions de la concentration utilisée.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**
- **Classe IMDG/GGVmer:** -
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.08.2010

Révision: 11.08.2010

Nom du produit: Becharein Gläserreiniger

(suite de la page 4)

· Composés conformément à Règlement (CE) N° 648/2004:

agents de surface anioniques	15 - 30%
agents de surface non ioniques	< 5%
parfums	

· Prescriptions nationales :

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2): polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et ne représente(nt) pas nécessairement la classification de la préparation.

22 Nocif en cas d'ingestion.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche de données de sécurité :

C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0

Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9

D-47829 Krefeld

Allemagne